

BUREAU DU 11 SEPTEMBRE 2024 EN VISIO

RELEVE DE DECISIONS

Présents : PARIS Patrick, HACQUARD Marie Christine, KASTELAN Thierry, GHILONI Alain, MORIZOT Florian, Francis BUCHWALTER

Excusés : DELCOURT Eric, CRE Gilbert, RICHARD Jean Luc

Ouverture : 19h30

	Ordre du Jour	Décision	Pour Exécution
BE24/09-01	Assemblée Générale du 10/11/2024 : Rétroplanning	<p>Le Bureau décide du planning suivant :</p> <p>1°) date limite de réception des candidatures au Collège Général et aux Collèges Spécifiques au <u>04/10/2024</u> par mail ou par RaAR au Siège du Comité;</p> <p>2°) Les listes et candidatures individuelles seront vérifiées par la Commission Electorale créée en Juin et seront validées par le Comité Directeur du <u>12/10/2024</u>;</p> <p>3°) L'ordre du Jour de l'AG sera validé par le Comité Directeur le <u>28/09/24</u> par mail pour être transmis avant le <u>07/10/24</u>.</p>	Patrick PARIS et Marie Christine HACQUARD
BE24/09-02	Demande de soutien Financier de l'US Thierville pour l'organisation du TRJC 2024	Pour faire suite à la demande d'aide de l'US THIERVILLE, et, compte tenu des difficultés pour trouver un organisateur du TRJC, le Bureau décide exceptionnellement de prendre en charge les frais de secours à hauteur de 1.012,50 € sur le Fonds de Solidarité Régional.	Thierry KASZTELAN
BE24/09-03	Modification des Statuts du Comité Départemental du Bas Rhin	Le Comité du BAS RHIN a modifié ses statuts et doit les soumettre au vote de sa prochaine Assemblée Générale. L'avis du Président du Comité Régional doit être formulé au préalable. Le Bureau émet un avis favorable, et le Président valide la modification des statuts	Patrick PARIS
BE24/09-04	Démission de Myriam ROUSSEAU de son poste de Comptable à Temps Partiel	Myriam Rousseau a transmis sa lettre de démission du poste de comptable à temps partiel à compter du 30/09/2024. Le Président après négociation informe le Bureau que Myriam, compte tenu des travaux de fin d'exercice, accepte de poursuivre jusqu'au 30/10/2024. Le Bureau prend acte de la démission de Myriam ROUSSEAU et décide de procéder, dès à présent, à consulter pour la remplacer sur la base d'un poste à 20h/semaine. Les candidatures sont souhaitées pour le 20/10/24 au plus tard.	Patrick PARIS et Marie Christine HACQUARD
BE24/09-05	Soutien aux Sections Sportives : Demandes de l'UC HAGUENAU et du Comité Départemental des Vosges	<p>1°) <u>UC HAGUENAU</u> : Suite à la demande de son Président concernant la Section Sportive de WALBOURG, le Bureau décide d'attribuer une aide financière de 1.000 € au titre du PPF 2025. Patrick PARIS a pris contact avec la DTN pour la constitution du dossier de SEF.</p> <p>2°) <u>CD 88 Section Sportive d'Epinal</u> : Le Comité des Vosges a assuré le fonctionnement de la Section Sportive d'Epinal durant l'année scolaire 2024. Le montant de la prestation assuré par le CD 88 est de 1.447,88 €. Le Bureau décide d'attribuer une aide de 1.447,88 € au titre du PPF 2024.</p> <p>3°) <u>CER COLMAR</u> : Pour mémoire, il est rappelé que la SEF de Colmar est intégrée au Pôle Espoir Régional, et bénéficie d'une aide de 3.000 € pour une année pleine au titre du PPF 2024</p>	Patrick PARIS et Marie Christine HACQUARD et Thierry KASZTELAN
BE24/09-06	Priorisation des manifestations pour une aide régionale en 2025	Pour faire suite à la demande de la Région Grand Est, le Comité Régional doit proposer avant le 20 septembre, la liste des épreuves prioritaires. Compte du calendrier spécifique à la saison cycliste, le Président a obtenu du Conseil Régional un délai supplémentaire pour proposer les épreuves éligibles et transmettre cette liste.	Patrick PARIS
BE24/09-07	Intervention du Trésorier : Rédaction des Comptes Rendus et Relevés de Décisions	Dans le cadre de la clôture des comptes et des paiements, le Trésorier rappelle qu'il est nécessaire de fournir à l'appui les PV de Réunion de Bureau et Comité Directeur, ou à défaut les relevés de décisions. Cela concerne plus particulièrement les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Versement de l'aide de 500 € à Coline CLAUZURE (CD du 07/10/23); - Achat du Citroen Jumper 9 place et demande de subvention (Bureau du 13/04/24); - Demande de garantie de la dette de CDO à la FFC (CD du 01/06/24) 	Patrick PARIS et Marie Christine HACQUARD et Thierry KASZTELAN
BE24/09-08	Tarification DO et Engagements de La Trace Vosgienne VTT XCM	A la demande de l'organisateur auprès de Marie Chistine HACQUARD et en coordination avec la CRVTT, conformément à la tarification régionale, le Bureau confirme le tarif forfaitaire de 600€ + un arbitre qui comprend les deux jours d'organisation et le versement des engagements. Le club en sera informé .	Alain GHILONI et Marie Christine HACQUARD
BE24/09-09	Vacations aux Elus du Comité Régional	Le Bureau rappelle que l'article 12 des Statuts du Comité Régional ne permet pas de verser une rétribution aux membres élus du Comité Directeur en raison des fonctions qui leur sont confiées, d'autant plus lorsqu'il s'agit de président de commission régionale.	Thierry KASZTELAN et Patrick PARIS

Fin de la réunion : vers 21h30

Le Président du Comité Régional

Signé Patrick PARIS